

M
Georges Treyvoux
avec
Marie Anne Veillon

Le Vingt huitieme Octobre Mil sept cens Quarante quatre Apres les Flançailles et la Publication
d'un Bans seulement Canoniquement faite Sans opposition en vertu de la Dispense des deux autres accordées
par Monseigneur l'illustrissime et Reverendissime Evêque de la Diocèse Signé C. R. de Menon
Vicaire general et plus bas par Monseigneur Francois Secretaire en date du vingt quatre des
dits mois et ans insinué et contrôlé les mêmes pour se tenir le mariage au lieu de la Convention
mutuel de Mariage de Georges Treyvoux garçon aisné de sa famille âgé de vingt sept ans natif de la
Paroisse de grigny en Lionnois demeurant a present en cette ville de la Rochelle Paroisse de St
Sauveur fils de deffunt Charles Treyvoux et de Jeanne Berger a present veuve dont le Consentement
audit Mariage est resté dans la liane de Mr Queonier notaire. et De Marie anne veillon
veuve de Vincent Royer maître Arquebusier demeurante en cette dite ville même Paroisse de
St Sauveur ensuite de qui se les a solennellement et par paroles de present contracté en Mariage en
Présence de leurs Parents et amis de Cure et de autres par dont les uns ont signé et les autres ont
declaré se le savoir. Scavoir du côté de Georges Treyvoux Mr Jean Baptiste Bordier inspecteur
des Fortifications Hilario Guibert Bontoutier et du côté de Marie anne veillon Gabriel Morin
Mr Polier detain et Rigomer Marie Jean Guesdon employé et Bernard d'hery Mr Tailleur

George Treyvoux
Bordier Hilario Guibert gabriel Morin
Guesdon
jaillot Curé de St Sauveur

Mariage de Georges Treyvoux et Marie-Anne Veillon le 28-10-1744 à La Rochelle (St-Sauveur), Charente-Maritime

Mariage de
vincent Royé
marianne veillon

Le dixhuitiesme de juillet mil sept cent trente cinq apres les fiancailles et les publications
des trois ans ven le certifficat du sieur julleb curé de saint laurens dacté du six
sept juillet suivant les ordonnances de loglise et de ce diocése et qui ne fait trouvé aucun
empechement canonique je pretre vicairo de la paroille de saint Barthelémy soulligné
jay receu le consentement mutuel de mariage de vincent Royé compaignon arquebutier
de merchant en cette ville paroille de saint laurens natif de cette ville fill de philipe Royé
maître arquebutier en cette ville et de defunte marguerite bultard conioint les pere et
mere d'une part et Marianne veillon natue de la ville de Rochefort demourant
en cette ville paroille de saint Barthelémy fille de defunts guy veillon maître
charpentier de navire et de jeanne Negre conioint les pere et mere d'autre part
ensuite Les ay conioint en mariage et Leur ay donne la benediction nuptiale les
Les ceremonies de loglise contract patte par desbarcel notaire royal en presence des
temoins qui ont affirmé du domicile des parties philipe Royé jacquel gautier
paul audroin jean Bozier et autres qui ont signé avec moy
Vincent Royé marianne veillon audroin gorgé chapeau
Pudoirs audroin gorgé chapeau
Etienne Dercheron Jurieux
M. Brunetorey
09

Mariage de Vincent Royé et Marianne Veillon le 18-07-1735 à La Rochelle (St-Barthélémy)
Charente-Maritime

Par Lise Dandonneau, 2018